

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES DU RHÔNE

COMMUNE DE MIRAMAS

EXTRAIT
du REGISTRE des ARRÊTES du MAIRE

N° 60/2024

Nous, MAIRE de la Commune de MIRAMAS,

OBJET :

Marché n°23T012

VU l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

«Construction d'une nouvelle école
maternelle et élémentaire à Miramas
Nouvelle école Van Gogh»

VU la délibération n°27-2020 du Conseil Municipal de Miramas du 10 juin 2020, donnant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

Lot 13 : CFO

Commune de
Miramas

VU l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018 et le décret 2018-1075 du 03 décembre 2018 portant Code de la commande publique,

Nature : Décision du
Maire prise par
délégation

CONSIDÉRANT le besoin de la ville de Miramas de lancer une consultation sous la forme d'un marché de travaux en appel d'offres ouvert en vertu des articles L. 2124-2 et R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code sus-cité,

Matière : Marchés
publics

CONSIDÉRANT l'avis d'appel public à la concurrence, publié au BOAMP le 21 décembre 2023, au JOUE le 22 décembre 2023 et mis en ligne sur le site internet de la commune et le 20 décembre 2023,

CONSIDÉRANT la date limite de réception des offres fixée au 19 janvier 2024 à 12 h 00,

CONSIDÉRANT que trois offres ont été réceptionnées dans le délai,

CONSIDÉRANT l'analyse et la notation des offres au regard des critères d'attribution figurant dans le règlement de consultation,

ACTE NOTIFIÉ
LE 15/03/24

DECIDONS

En exécution des pouvoirs susvisés,

- **DE CONCLURE** avec la société **THERMI SUD** sise 13, rue Falconnet – ZI les Molières à Miramas (13140), le marché de Construction d'une nouvelle école maternelle et élémentaire à Miramas – nouvelle école Van Gogh - Lot 13 sur la base du montant HT suivant :

- Décomposition du Prix Global et Forfaitaire : 486 025,00 euros.

- **D'IMPUTER** cette dépense afférente au marché sur le budget de la commune de Miramas, chapitre et article correspondants.

Madame La Directrice Générale des Services et Madame la Trésorière d'Istres, sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Miramas, le 13 MARS 2024

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la date de publication

le :

27 MARS 2024

Le Maire

Frédéric VIGOUROUX

Conseiller Métropolitain



Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le cas échéant, la saisine pourra notamment s'effectuer par voie de dématérialisation depuis le site internet www.telerecours.fr

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE MIRAMAS (13)

Utilisateur : wspastell wspastell

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **23T012_LOT13**
 Objet : **23T012 - Construction d'une nouvelle école maternelle et élémentaire à Miramas Nouvelle école Van Gogh**
Lot 13 : CFO
Marché de travaux en appel d'offres ouvert
Décomposition du Prix Global et Forfaitaire HT : 486

Type de transaction : Transmission d'actes
 Date de la décision : 2024-03-13 00:00:00+01
 Nature de l'acte : Contrats, conventions et avenants
 Documents papiers complémentaires : NON
 Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics
 Identifiant unique : 013-211300637-20240313-23T012_LOT13-CC
 URL d'archivage : Non définie
 Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	2.1 Ko
Annexe (Acte d'engagement) Nom original : AE LOT 13.pdf Nom métier :	application/pdf	313 Ko
11_AE-013-211300637-20240313-23T012_LOT13-CC-1-1_1.pdf		
Document principal (Document contractuel) Nom original : ANNEXE INSERTION LOT 13.pdf Nom métier :	application/pdf	146.2 Ko
99_DC-013-211300637-20240313-23T012_LOT13-CC-1-1_2.pdf		
Annexe (Renseignements, attestations et déclarations fournies par l'attributaire) Nom original : CANDIDATURE.pdf Nom métier :	application/pdf	55.1 Mo
10_AT-013-211300637-20240313-23T012_LOT13-CC-1-1_3.pdf		

Document principal (Document contractuel)	application/pdf	63.5 Ko
Nom original : DECISION LOT 13.pdf		
Nom métier :		
99_DC-013-211300637-20240313-23T012_LOT13-CC-1-1_4.pdf		
Annexe (Bordereau des prix)	application/pdf	228.4 Ko
Nom original : LOT 13 DPGF CFO.pdf		
Nom métier :		
11_BP-013-211300637-20240313-23T012_LOT13-CC-1-1_5.pdf		
Annexe (Mémoire technique)	application/pdf	29.6 Mo
Nom original : MT.pdf		
Nom métier :		
10_MT-013-211300637-20240313-23T012_LOT13-CC-1-1_6.pdf		
Annexe (Procès verbal de la commission d'appel d'offre ou du jury)	application/pdf	102.7 Ko
Nom original : PV CAO LOT 13.pdf		
Nom métier :		
11_PV-013-211300637-20240313-23T012_LOT13-CC-1-1_7.pdf		
Document principal (Document contractuel)	application/pdf	190.6 Ko
Nom original : RAO LOT 13.pdf		
Nom métier :		
99_DC-013-211300637-20240313-23T012_LOT13-CC-1-1_8.pdf		
Annexe (Rapport de présentation de l'acheteur)	application/pdf	240.2 Ko
Nom original : RP LOT 13.pdf		
Nom métier :		
11_RP-013-211300637-20240313-23T012_LOT13-CC-1-1_9.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 mars 2024 à 14h23min40s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 mars 2024 à 14h23min53s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 mars 2024 à 14h24min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 mars 2024 à 14h24min24s	Reçu par le MI le 2024-03-15



ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Construction d'une nouvelle école Maternelle et élémentaire à Miramas

Nouvelle École van Gogh

LOTS 3 à 17

AE LOT 13 : CFO

Marché 23T012

**Mairie de Miramas
Place Jean-Jaurès
13140 MIRAMAS**

SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots.....	3
2 - Identification de l'acheteur	4
3 - Identification du co-contractant.....	4
4 - Dispositions générales	6
4.1 – Objet.....	6
4.2 - Mode de passation	6
4.3 - Forme de contrat.....	6
5 - Prix	7
6 - Durée et Délais d'exécution	7
7 - Paiement	7
8 - Avance	8
9 - Nomenclature(s)	8
10 - Signature.....	9
ANNEXE N°1 À L'ACTE D'ENGAGEMENT	11
ANNEXE N° 2 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS.....	13

1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
03	Revêtement de façade
04	Couverture - Etanchéité
05	Menuiseries extérieures
06	Menuiseries intérieures
07	Doublages - Cloisons - Plafonds plâtre - Faux plafonds
08	Sols carrelage - Faiences
09	Sols souples
10	Peinture - Nettoyage
11	Ascenseur
12	CVC - Plomberie
13	CFO
14	CFA - SSI
15	Photovoltaïque
16	Equipements d'office de réchauffage
17	Métallerie - Serrureries

2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme :

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur le Maire

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Comptable Public,

Le maître d'oeuvre ainsi que ses missions seront précisés ultérieurement.

3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	MAINVILLE Christophe
Agissant en qualité de	Président

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société THERMI SUD..... sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	SAS THERMI SUD
Adresse	13, rue Falconnet - Z.I. les Molières 13140 MIRAMAS
Courriel	travaux@thermisud.net

Numéro de téléphone	04 13 05 39 29
Numéro de SIRET	410 530 588 00038
Code APE	4322A
Numéro de TVA intracommunautaire	

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
 solidaire du groupement conjoint
 non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint
 Consultation n°: 23T012 -AE Lot n° 13

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne le lot n°1 «VRD - Equipements sportifs» de l'opération « Construction d'une nouvelle école Maternelle et élémentaire à Miramas - Nouvelle Ecole Van Gogh ».

Le projet prévoit la construction d'un ensemble scolaire sur deux niveaux, d'un réfectoire mutualisé pour les deux écoles et de deux logements de fonction.

La présente opération fait l'objet d'une démarche environnementale ayant notamment pour finalité l'obtention du niveau BDM OR.

Les entreprises devront mettre en œuvre tous les moyens pour atteindre cet objectif.

Le montant de l'enveloppe prévisionnelle des travaux pour cette opération est estimé à 10 183 818 euros HT (valeur au 01/09/2023)

Etant donné le planning prévisionnel contraint de cette opération, une première consultation, concernant les lots 1, 2, 18 et 19 est en cours afin de permettre, notamment, le démarrage des travaux de VRD et de Gros œuvre au plus tôt et dans un premier temps.

Cette deuxième consultation relatives aux lots 3 à 17 vient la compléter :

- Lot 3 : Revêtement de façade
- Lot 4 : Couverture - Etanchéité
- Lot 5 : Menuiseries extérieures
- Lot 6 : Menuiseries intérieures
- Lot 7 : Doublages - Cloisons - Plafonds plâtre Faux plafonds
- Lot 8 : Sols carrelage - Faïences
- Lot 9 : Sols souples
- Lot 10 : Peinture - Nettoyage
- Lot 11 : Ascenseur
- Lot 12 : CVC - Plomberie
- Lot 13 : CFO
- Lot 14 : CFA - SSI
- Lot 15 : Photovoltaïque
- Lot 16 : Equipements d'office de réchauffage
- Lot 17 : Métallerie - Serrureries

Lieu(x) d'exécution :

Chemin du Creux
13140 MIRAMAS

4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

4.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

Montant HT	: 486 025.00	Euros
TVA (taux de ..20...%)	: 97 205.00	Euros
Montant TTC	: 583 230.00	Euros
Soit en toutes lettres	: Cinq cent quatre-vingt-trois mille deux cent trente euros	

.....

6 - Durée et Délais d'exécution

Le délai d'exécution est défini(e) au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié(e).

Le délai d'exécution débutera à compter de la date fixée dans le CCAP.

7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	THERMI SUD
Prestations concernées	
Domiciliation	CAISSE D'EPARGNE PAC MARSEILLE
Code banque	11315
Code guichet	00001
N° de compte	08004924289
Clé RIB	03
IBAN	FR76 1131 5000 0108 0049 2428 903
BIC	CEPAFRPP131

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	

Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

8 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

NON

OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

9 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
45214210-5	Travaux de construction d'écoles primaires

Lot(s)	Code principal	Description
13	45311200-2	Travaux d'installations électriques

10 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A Miramas.....
Le 19/01/2024

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

THERMI SUD
SAS au capital de 50 000 Euros
13 Rue Faidherbe Z.I Nord
13140 MIRAMAS
Tél. : 04.13.05.410 410 530 588 00038 • Ape 4322A
avaux@thermisud.net
RCS N° 97 B 23

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Montant de l'offre par lot					
Offre retenue	Lot(s)	Désignation	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
<input checked="" type="checkbox"/>	13	CFO	486.025,00	97.205,00	583.230,00

La présente offre est acceptée

A Miramas, le 13 MARS 2024

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur,



Frédéric Vigouroux
Maire de Miramas
Conseiller Métropolitain

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A.
Le

Signature 1